



A . S . A. INGRES

## ECURIE DU CHASSELAS

### 34<sup>ème</sup> RALLYE RÉGIONAL du CHASSELAS MODERNE 23 et 24 septembre 2023

Règlement Particulier

#### PROGRAMME –HORAIRES

- Lundi 31 juillet** : Parution du règlement
- Lundi 31 juillet** : Ouverture des engagements
- Vendredi 15 sept** : Clôture des engagements, à minuit, cachet de la poste faisant foi.
- Samedi 23 sept** : Parution du Road-Book.  
Disponible : au départ de l'ES 1 (des instructions pour rejoindre le départ seront disponibles sur le site et la page facebook)  
Ou Téléchargeable sur le site [ecurie-chasselas.e-monsite.com](http://ecurie-chasselas.e-monsite.com)
- Samedi 23 sept** : Reconnaissances de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.
- Samedi 23 sept** : 9h00 Ouverture du parc d'assistance, 18 avenue du chasselas à Moissac
- Samedi 23 sept** : de 14h00 à 18h00  
Vérification des documents et des voitures **Parking de la dérocade**  
**A la salle des fêtes Confluence Moissac**
- Samedi 23 sept** : 14h30 Heure de mise en place du parc de départ Parking de la dérocade
- Samedi 23 sept** : 19h00 1<sup>ère</sup> réunion du Collège au PC, salle des fêtes Confluence.
- Samedi 23 sept** : 20h00 Publication de la liste des équipages admis au départ, et ordre et heures de départ  
Salle des fêtes Confluence (Tableau d'affichage).
- Dimanche 24 sept.** : 8h15 Départ du 1<sup>er</sup> concurrent Parc fermé **Parking de la Dérocade** à Moissac.  
15h00 Arrivée du 1<sup>er</sup> Concurrent Parc Fermé **Parking de la Dérocade** à Moissac.
- Vérifications finales** : Lavilledieu automobiles Route de Montauban (Taux horaire 60€ TTC)
- Publication des résultats du Rallye Salle des fêtes Confluence** : 30 minutes au plus tard après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent.

17h30 Remise des prix : salle des fêtes Confluence.

## ARTICLE – 1P ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile INGRES organise le 34<sup>ème</sup> RALLYE RÉGIONAL du CHASSELAS en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par le Club Sport Automobile Occitanie Pyrénées n° R.. en date du .../.../...et par la FFSA sous le permis d'organiser n°

### *Comité d'organisation*

Présidente : Julie PLUVINAGE  
Et les membres de l'Ecurie du Chasselas

7 rue André Citroën  
31130 BALMA  
Tél : 05 61 58 23 59

contact@sportauto-occitaniepyrenees.fr

Secrétariat du Rallye : Ecurie du Chasselas - Mme Julie PLUVINAGE

3 rue de la république 31380 BAZUS

☎ 06 11 33 65 27 e-mail : Ecurie.chasselas@hotmail.fr



Viso Ligue  
R36 du 22.06/23  
Viso FFSA  
G52 du 22.06/23

**Permanence du Rallye** Lieu : P C Salle des fêtes Confluence

Dates : 23 & 24 septembre 2023

Horaires : le 23 septembre 2022 de 14h00 à 19h00 et le 24 septembre

2022 de 8h30 à 17h00

### *Organisateur technique :*

Ecurie du chasselas-Julie PLUVINAGE  
Cabinet DRB  
150 rue des frère Montgolfier  
82000 MONTAUBAN

### 1.1P. Officiels

|  |                            | N° licence | Code ASA |
|--|----------------------------|------------|----------|
| Président du Collège :                           | M. Franck DELSANTO         | 3166       | 0914     |
| Membres du Collège :                             | M. Jean GUITARD            | 23307      | 0909     |
|  | M. Carine ROUANET          | 298583     | 0903     |
| Directeur de Course :                            | M. Guillaume FAYET         | 162390     | 0904     |
| Directeurs de Course Adjoints :                  | Mme Brigitte MARTY         | 136694     | 0903     |
|  | M. Claude NOLLEVAL         | 179635     | 0908     |
| Médecin Chef :                                   | Docteur Mohamed EL RAKAAWI | 149435     | 0910     |
| Commissaire Technique Responsable :              | M. André FOURMENT          | 6222       | 0907     |
| Commissaires techniques :                        | M. Marcel CERDAN           | 19463      | 0815     |
|  | M. Michel ALGANS           | 299446     | 0903     |
|  | M. Christophe NATEWAJKO    | 43054      | 0806     |
|  | M. Simon NUNES DA SILVA    | 297654     | 0901     |
| C.S. Chargés des relations avec les concurrents  | M. Jacques JONQUIERES      | 9859       | 0905     |
|  | M. Stéphane ROUANET        | 296840     | 0903     |
| Chargé des relations avec la presse :            | M. David GARRIGUES         | 139893     | 0901     |
| C.S. Chargé de la vérification de la publicité : | M. Yves ESCLOUPE           | 76046      | 0903     |
| Chargée de l'accueil concurrent :                | Mme Julie PLUVINAGE        | 122021     | 0903     |

Le 34<sup>ème</sup> Rallye régional du chasselas compte :

ES 1-3-5 : 15 postes commissaires 15 commissaires minimum 15 Extincteurs et 1 ambulance.

ES 2 -4 : 13 postes commissaires 13 commissaires minimum 13 Extincteurs et 1 ambulance.

### 1.2P. Eligibilité

Le 34<sup>ème</sup> Rallye Régional du Chasselas compte pour :

- La COUPE de France des Rallyes (coefficient 2).
- Le CHAMPIONNAT Occitanie-Pyrénées Pilotes & Copilotes. (Coefficient 2)
- Le CHALLENGE Occitanie Pyrénées des Commissaires.

### 1.3P. Vérifications

Vérifications Administratives : Salle des fêtes Confluence à Moissac le samedi 23 septembre de 14h00 à 18h00

Vérifications Techniques : Parking de la Derrocade à Moissac le samedi 23 septembre de 14h15 à 18h15

Les vérifications finales seront effectuées : Lavilledieu Automobile – Route de Montauban, ZA Lacapnegro 82290 La Ville-Dieu-Du-Temple Taux horaire de la Main d'Œuvre : 60 € T.T.C.

### ARTICLE – 2P. ASSURANCES.

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

### ARTICLE – 3P. CONCURRENTS et PILOTES

#### **3.1P. Demande d'engagement - Inscriptions**

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 34<sup>ème</sup> Rallye du Chasselas doit adresser sa demande d'engagement, dûment complétée avant le : **vendredi 15 septembre à minuit.**

**La demande d'engagement remplie en ligne et imprimée sur <https://engagement.ffsa.org>**

L'inscription ne sera définitive qu'à réception du bulletin rempli ainsi que du règlement des droits d'engagement par chèque à l'ordre de l'écurie du chasselas : *Mme Julie PLUVINAGE Cabinet DRB 150 rue des frères Montgolfier 82000 MONTAUBAN*

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à **100** voitures maximum.

#### **3.1.11.1P. Les droits d'engagements sont fixés :**

Avec la publicité facultative des organisateurs : **270 €**  
Sans la publicité facultative des organisateurs : **540 €**

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Les chèques sont à libeller à l'ordre de « L'Ecurie du Chasselas ».

Le rallye VHC passe dans les ES avant le rallye moderne.

### ARTICLE – 4P. VOITURES et ÉQUIPEMENTS

#### **4.3P. Assistance**

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

L'assistance sera autorisée **uniquement dans le parc d'assistance situé Parking Dérocade (marché gare) accessible à partir du samedi 23 septembre à 8h00.** Toute infraction fera l'objet d'une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

#### **4.3.2.1. Parc D'assistance**

Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans,
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3 m x 5 m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture,
- de disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures,
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

### **ARTICLE – 5P. PUBLICITÉ**

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

#### **5.1 Identification des voitures**

Conforme au règlement standard FFSA

Pour tous les rallyes, chaque voiture devra être équipée à l'avant d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520x110mm) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle exclusivement réservée à l'organisateur

### **ARTICLE – 6P. SITES et INFRASTRUCTURES**

#### **6.1P. Description**

Le 34<sup>ème</sup> Rallye du Chasselas représente un parcours de 113.30 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections. Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de 37.70 km.

Les épreuves spéciales sont : " Pissevieille" E.S 1 - 3 : **7.3 Km**  
 " Piac" E.S 2 - 4 - 5 : **7.7 Km**

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « Itinéraire ».

#### **6.2P. Reconnaissances**

Conforme au règlement standard FFSA

**6.2.5 Les reconnaissances auront lieu uniquement le Samedi 23 septembre de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.**

**Le nombre de PASSAGES en RECONNAISSANCE est limité à 3 au MAXIMUM.**

Afin de respecter la sécurité et le repos des riverains, **des contrôles permanents seront mis en place par l'organisateur.**

Des numéros d'identifications seront distribués avec le Road-Book et devront être apposés en haut à droite du pare-brise de la voiture de reconnaissance, afin de faciliter ces contrôles.

**Des piquets seront mis place le samedi 23 septembre au matin sur les accotements de la route afin de la préserver.**

Tout essai privé, même avec l'accord des communes traversées, est INTERDIT sur le département dans les deux semaines qui précèdent l'épreuve.

### **ARTICLE – 7P. DÉROULEMENT du RALLYE**

#### **7.2P. Dispositions générales relatives aux contrôles**

**7.2.11P.** Les signes distinctifs des commissaires sont :  
 Commissaires de route : Chasuble orange  
 Chef de Poste : Chasuble orange rayé de noir

**ARTICLE – 8P. RÉCLAMATIONS - APPELS**

Conforme au règlement standard FFSA

**ARTICLE – 9P. CLASSEMENTS**

Conforme au règlement standard FFSA

*Les temps seront pris au dixième.*

**ARTICLE – 10P. PRIX**

Une coupe sera distribuée au minimum, aux 3 premiers du scratch, à chaque premier de Groupe et à chaque premier de Classe.

Les prix suivants seront distribués par tirage au sort parmi les équipages inscrits sur la liste des autorisés à prendre le départ :

2 engagements 2024 offert par LACAZE Carrelage

2 engagements 2024 offert par ADLTP

1 engagement 2024 offert par Les Héritiers de Larroque Hervé

Les concurrents tirés au sort devront se présenter à la remise pour bénéficier de l'engagement gratuit

Les commissaires seront récompensés.

La remise des prix se déroulera le :

***Dimanche 24 septembre 2023 à 17 h 30– salle des fêtes de Confluence.***